

JARDIN DU RESTAURANT

Ce jardin est situé à l'Est du bâtiment 7 (la cave).

Il est délimité :

- *à l'Ouest par le bâtiment de la cave*
- *au Sud par l'esplanade séparative avec la voie publique*
- *au Nord par le parc*
- *à l'Est par le mur séparatif avec la « Cour de la Tour »*

Il est en surplomb des bâtiments accolés à la cave ainsi que de l'esplanade.

On y accède depuis l'esplanade par une ouverture percée dans le mur puis par un cheminement passant devant les bâtiments accolés à la cave.

Un accès est également possible avec le parc, coté Nord-Ouest.

Ce jardin se compose de deux zones, celle du Nord surplombant celle du Sud.

L'éclairage s'effectue à l'aide d'applique et de petit candélabres métalliques.

Zone côté Nord

Sur la moitié Ouest se trouve une partie bétonnée sur la moitié Est une partie avec gravillons.

Un petit auvent est présent sur la limite Nord : les murs sont en briques, la charpente en bois et le toit en plaques ondulées type fibro ciment.

Cette zone Nord surplombe la zone Sud et en est séparée par un petit mur.

Zone coté Sud

La partie moitié Ouest est bétonnée et la moitié Est est gravillonnée avec plantations.

Un bar maçonné en forme de L est construit côté Nord, accolé au muret séparatif avec la zone Nord : le bâti maçonné est surmonté de tablettes en marbre, le sol est carrelé.





ESPLANADE DEVANT LA CAVE ET LE JARDIN DU RESTAURANT

Il s'agit d'une esplanade située entre le bâtiment de la cave (bâtiment 7) et le jardin attenant d'une part, et la voie publique chemin de la Matte d'autre part.

Une allée en béton désactivé et gravillonnée permet l'accès à l'entrée de la cave, au passage d'accès au jardin du restaurant et à la grille d'entrée de la Cour de la Tour, avant de rejoindre à nouveau la voie publique.

Une zone plantée de pelouse est présente entre l'allée et la voie publique.

Des oliviers sont plantés en bordure de la voie publique ainsi que sur la pelouse.



